



Les Pyrénées  
Parc National



- conseil d'administration du 23 mars 2010 -

RESOLUTION CA n°1-2010  
**APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2007  
DU PARC NATIONAL DES PYRENEES**

Le conseil d'administration du Parc National des Pyrénées,

- sur le rapport de Monsieur le Directeur du Parc National des Pyrénées,

approuve le rapport d'activités 2007 du Parc National des Pyrénées.

La présente délibération est publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public du Parc National des Pyrénées et fait l'objet de toutes les mesures de publicité prévues par l'article R. 331-35 du code de l'environnement.

Fait à Tarbes, le 23 mars 2010.

Pro Le Président,

André BERDOU

Georges AZAVAND  
Remise via Président

Le Directeur,

Gilles PERRON